

Souvenirs de l'activité Câble 1984-1990

Contribution de Dominique TESSIER

Directeur du département Communication et Téléservices de Beture-Setame. (1984-1986)
Directeur technique COM DEV (1986-1990)

J'écris ce petit papier après avoir lu l'excellent document de Jean-Michel Chaplain, qui retrace bien cette histoire. Quelques compléments me sont venus à l'esprit.

Le positionnement du groupe CDC

Il y a eu en fait deux niveaux d'action, qu'on espérait conjuguer :

- Au niveau de la CDC, implication dans le soutien à la création cinématographique (SOFICA notamment), dans une logique d'appui à l'action de Jacques Lang et des gouvernements Mitterrand
- Au niveau C3D et Robert Lion, la vision d'un nouveau « front » d'activités locales

C'est de ce deuxième point dont je voudrais parler. Oui, l'histoire de l'action des filiales de la Caisse est belle. Mais il faut ajouter qu'elle s'est en partie construite sur un malentendu. **Contrairement à ce qui était espéré, la télévision par câble n'a pas réellement été le ferment d'un nouveau secteur d'économie locale.** Ce qui avait été vrai aux USA pendant une décennie et demie à partir des années 1975, où « le Câble » participait réellement des communautés locales (avec il est vrai des taux d'abonnement atteignant couramment 50% des foyers), ne l'a pratiquement jamais été en France, malgré les belles esquisses si bien décrites par Jean-Michel Chaplain. Les chaînes locales n'ont guère vu le jour, et même là où elles ont surnagé, elles ont joué un rôle secondaire. La libéralisation du paysage audio-visuel, survenue peu après le lancement du Plan Câble, a débouché sur une offre spectaculairement étendue mais gouvernée par des règles capitalistiques internationales. Le câble s'est progressivement réduit à un simple vecteur, vite concurrencé par d'autres supports plus efficaces comme le satellite ou l'ADSL, eux-mêmes proposés par un nombre restreint d'acteurs nationaux ou internationaux.

Les percées originales de Com'Dev et du BETURE

Je crois qu'il faut ajouter aux nombreuses réalisations de COM'DEV et du BETURE, deux actions où nous sommes allés au-delà du rôle d'un opérateur ou d'un bureau d'ingénierie.

La première, c'est la conception puis la mise en place réussie d'un projet de câblage des parcs HLM et le montage d'un accord-cadre avec les organismes d'habitat social, qui fut très largement adopté. Le BETURE, comme le rappelle Jean-Michel, avait une bonne expérience de « grands câblages locaux », de « télédistribution ». L'idée a alors germé dans la cervelle de quelques-uns – votre serviteur, et je citerais aussi avec amitié mes complices Eugène Le Bourg au BETURE, Dominique Meunier et Patrick Robin chez COM'DEV - d'étendre ce modèle dans les aires où nous agissions comme opérateur de plein exercice à partir de 1986 : nous avons proposé aux organismes HLM et aux Maires qui les présidaient d'utiliser l'infrastructure du réseau câblé local en l'adaptant aux immeubles HLM et en concevant une offre télévisuelle intermédiaire entre la traditionnelle réception hertzienne (trois ou

quatre chaînes à l'époque) et l'offre complète du câblo-opérateur (une vingtaine de chaînes, toujours à l'époque). Cette offre à prix réduit, satisfaisait les Maires par sa dimension sociale, tout en constituant pour l'opérateur un premier palier lui permettant de fidéliser une clientèle importante et pouvant sur demande de chacun bien entendu être étendue à l'offre complète. Je ne saurais le dire avec exactitude, mais lorsque le Groupe a cédé cette activité, les abonnements ainsi vendus représentaient une part très importante du total de clients.

Et puis, il y a eu **G+**. Une conception originale d'un réseau câblé où des artères en fibre optique *monomode* (la DGT s'était longtemps faite le champion du « *multimode* », avant que cette technologie ne soit abandonnée, un peu grâce à nous !) aboutissaient au cœur de chaque quartier, le réseau en câble de cuivre coaxial ne prenant le relais que sur le « dernier kilomètre ». Cette architecture, en élargissant l'emprise de la fibre, préfigurait le « tout fibre optique » d'aujourd'hui, nous nous en doutions mais n'osions le dire ! La DGT qui avait privilégié, à quelques exceptions près, des réseaux où la fibre laissait très vite place au cuivre coaxial, se voyait en somme contester son imperium technologique ! Nous avons su anticiper la baisse du coût de la fibre elle-même comme de son déploiement rendu plus facile par l'arrivée de machines adaptées et la montée en puissance d'équipes mieux formées chez les industriels. J'avais passé pas mal d'heures à imaginer cette architecture, en m'appuyant là encore sur ce que j'avais appris de mon passage de deux ans au BETURE, et quelle joie de voir sur le terrain, dans de très grandes villes comme dans de plus moyennes, que « ça marchait » !

Le rôle de la DGT, une métaphore de la spirale de désindustrialisation :

La DGT, Direction Générale des Télécoms, a été l'autre acteur majeur du Plan Câble. Mais quel rôle a-t-elle joué exactement ? Des deux scénarios techniques envisagés pour déployer les réseaux câblés, le deuxième, le « 1G », avait bien sûr pour objectif de tester une technologie nouvelle, celle de la distribution par fibre optique du signal jusqu'à l'abonné. C'était bien sûr l'idée portée par le CNET, le puissant centre de recherche des Télécoms, dont l'étoile brillait encore au début des années 1980. Nous étions dans les années Minitel, les données commençaient à emprunter le réseau Transpac, la technologie Télécoms française était apparemment au premier rang. Et pourtant le retournement était déjà en germe. Quelques années auparavant, un chercheur français, Louis Pouzin, avait jeté les bases logicielles du futur Internet ... mais sa percée avait été dédaignée. Ce sont ensuite les Américains qui reprirent l'idée, on connaît la suite, le réseau mondial Internet, lui-même base des grandes sociétés du monde digital. Quant au câble, la DGT découvrit vite que le réseau 1G était trop coûteux, elle imposa donc le choix très majoritaire du scénario OG, pourtant déjà dépassé sur le plan technologique et dépourvu d'avenir. Le pire restait pourtant à venir, puisque France Telecom, héritière de la DGT avant de s'appeler ORANGE, se mettait à tailler dans ses capacités de R&D et à privilégier ses activités de service, tandis que le champion industriel français des Télécoms, ALCATEL, demeuré figé dans des choix technologiques que la généralisation d'Internet allait vite rendre obsolètes, entamerait sa descente aux enfers... Vous avez dit désindustrialisation ? Elle est parfois le résultat de la concurrence des pays à faibles coûts salariaux, mais elle peut aussi procéder de choix stratégiques erronés...

Dominique Tessier